



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon



ORCOM AUDIT
2 avenue de Paris
45000 Orléans

Association L'Opcommerce

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association L'Opcommerce
251 Boulevard Péreire - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

ORCOM AUDIT
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 2 avenue de Paris 45000 Orléans
323 479 741 RCS Orléans



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon



ORCOM AUDIT
2 avenue de Paris
45000 Orléans

Association L'Opcommerce

251 Boulevard Péreire - 75017 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'Opcommerce relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Engagements de financement de formations

Conformément aux dispositions du plan comptable applicable aux organismes paritaires de la formation professionnelle, l'association constitue des charges à payer pour engagement de financement de formations. Ces provisions font l'objet d'estimations comme décrites à la note 3.11 « Charges à payer et EFF ».

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association L'Opcommerce pour la détermination des taux d'annulation, décrite dans la note précitée de l'annexe, et, sur la base des éléments disponibles, mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de l'approche.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

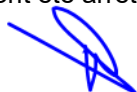
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.



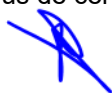
Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

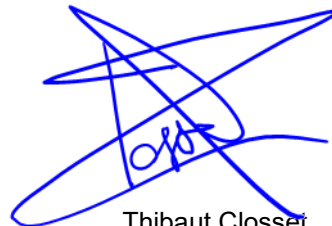
Lyon, le 21 juin 2023

Orléans, le 21 juin 2023

KPMG SA

ORCOM Audit

Jean-Marie Besson
Associé



Thibaut Closset
Associé mandataire social



Aurélie Pinsard
Associée technique



Comptes annuels au 31/12/2022

Sommaire

Bilan et Compte de Résultat d'ensemble.....	4
1. DESCRIPTIF DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITE	8
1.1 Objet social.....	8
1.2 Missions sociales	8
1.3 Moyens mis en œuvre et ressources	9
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
2.1 Principes généraux	9
2.2 Informations complémentaires.....	10
2.2.1 Collecte.....	10
2.2.2 Faits marquants de l'exercice.....	10
3. INFORMATIONS DETAILLEES SUR LE BILAN	10
3.1 Immobilisations incorporelles.....	10
3.2 Immobilisations corporelles	11
3.3 Immobilisations financières	11
3.4 Synthèse des immobilisations	11
3.5 Actif circulant	12
3.6 Charges constatées d'avance	12
3.7 Trésorerie.....	13
3.8 Répartition de la section moyens communs.....	13
3.9 Produits constatés d'avance	13
Ce poste se décompose principalement comme suit :.....	13
3.9.1 Versements volontaires.....	13
3.9.2 Autres produits constatés d'avance	13
3.10 Excédent de trésorerie.....	14
3.11 Charges à payer et EFF.....	14
3.12 Suivi des charges à payer pour engagements de financement de formations (EFF).....	16
3.13 Fonds dédiés	17
3.14 Provisions pour risques et charges.....	18
3.15 Détail des dettes	18
4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	19
4.1 Note sur les ressources comptabilisées	19
4.2 Péréquation	20
5. AUTRES INFORMATIONS	20
5.1 Honoraires des Commissaires aux comptes.....	20
5.2 Effectifs	20
5.3 Respect du plafonnement des frais (COM).....	20
Bilan et Compte de Résultat par dispositif	22

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association L'OPCOMMERCE pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 386 899 663 Euros
Collecte nette	1 052 493 896 Euros
Résultat de l'exercice	- 5 994 518 Euros

Fait à VINCENNES
Le 01/06/2023

Olivier Bafunno
Expert-Comptable Diplômé



Bilan et Compte de Résultat d'ensemble

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	5 376 348	3 890 087	1 486 261	1 652 198	Réserves		
Immobilisations corporelles	3 712 442	1 941 942	1 770 500	2 003 506	Report à nouveau	34 169 650	33 885 034
Immobilisations financières	556 024		556 024	570 207	Excédent ou déficit	(5 994 518)	284 617
Compte de liaison investissements					Total des fonds propres (I)	28 175 133	34 169 650
					FONDS DEDIES (II)	9 251 790	145 102 673
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques	1 210 084	1 215 833
					Provisions pour charges	589 758	506 375
Total de l'actif immobilisé (I)	9 644 814	5 832 029	3 812 785	4 225 910	Total des provisions (III)	1 799 842	1 722 208
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences	1 000 277 501		1 000 277 501	832 637 584	Emprunts et dettes assimilées	148 086 502	95 908 781
Créances sur autres subventions	18 288 767		18 288 767	102 556 769	France Compétences	41 475 129	38 932 305
Adhérents et comptes rattachés	4 583 825		4 583 825	144 907 676	Charges à payer pour EFF	1 114 169 270	961 980 531
Autres créances	48 321 579		48 321 579	30 816 703	Dettes fournisseurs	6 919 518	7 324 502
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	6 739 091	21 214 437
Disponibilités	310 811 952		310 811 952	224 827 182	Autres dettes	13 901 988	18 996 456
Charges constatées d'avance	803 254		803 254	773 373	Produits constatés d'avance	16 381 399	15 393 656
Total de l'actif circulant (II)	1 383 086 878		1 383 086 878	1 336 519 288	Total des dettes (IV)	1 347 672 898	1 159 750 667
TOTAL ACTIF (I + II)	1 392 731 691	5 832 029	1 386 899 663	1 340 745 198	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	1 386 899 663	1 340 745 198

	Exercice 2022	Exercice 2021
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	168 169 295	639 701 005
Reprise provision collecte à recevoir	(129 643 943)	(118 939 471)
collectes à recevoir	3 770 671	129 643 943
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales	299 566 295	(15 002 809)
- au titre de la péréquation	710 631 579	608 124 635
Collecte nette	1 052 493 896	1 243 527 303
Subventions	(65 053 655)	158 351 362
<i>Aides de l'Etat</i>	(65 053 655)	158 351 362
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		
Utilisations des fonds dédiés	136 971 667	5 538 696
Autres produits de formation	17 661	792 631
<i>Dont du P50 vers P11 : 724 572 euros</i>		
PRODUITS DE FORMATION	1 124 429 568	1 408 209 992
Charges de formation	1 052 804 472	911 932 997
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>	575 206	640 015
<i>CPF</i>		
Reversements	31 024 065	321 011 373
Report en fonds dédiés formation	2 994 604	136 971 667
Autres charges formation	42 051	802 610
CHARGES DE FORMATION	1 086 865 192	1 370 718 646
Total I - Résultat de formation	37 564 376	37 491 345

	Exercice 2022	Exercice 2021
Subventions de fonctionnement	5 086 263	8 145 628
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		45 777
Utilisation des fonds dédiés	8 133 006	5 632 652
Autres produits	191 750	242 411
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	13 411 019	14 066 468
Achats et autres charges externes	22 515 224	18 030 051
Impôts, taxes et versements assimilés	384 558	308 089
Charges de personnel	26 843 743	22 791 322
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 184 929	2 047 931
Reports en fonds dédiés	6 259 186	8 118 538
Autres charges	12 769	59
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	57 200 410	51 295 991
Total II - Résultat de fonctionnement	(43 789 391)	(37 229 523)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	(6 225 015)	261 822
Produits financiers	311 857	97 357
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	311 857	97 357
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	6 514	51 196
Total V - Résultat exceptionnel	(6 514)	(51 196)
Impôts sur les bénéfices (VI)	74 846	23 366
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ..	(5 994 518)	284 617

1. DESCRIPTIF DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITE

1.1 Objet social

Conformément aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles en vigueur, L'OPCOMMERCE, en tant qu'opérateur de compétences, a pour objet de financer des actions de formation, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

1.2 Missions sociales

Les missions sociales assurées par L'OPCOMMERCE sont définies à l'article 3 de l'accord du 11 décembre 2018. L'OPCOMMERCE a pour missions :

- d'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation conclus par les entreprises relevant des branches comprises dans son champ d'intervention ainsi que le financement des certifications et actions de formation réalisées dans le cadre des dispositifs prévus par la législation en vigueur ;
- d'apporter un appui technique aux branches adhérentes qui le souhaitent pour la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, leur mission de certification ainsi que dans le fonctionnement de leur observatoire prospectif des métiers et des qualifications ;
- d'assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle ;
- d'accompagner les entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité ;
- de prendre en charge les dépenses des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des branches et d'un observatoire prospectif du commerce ;
- de consolider les données des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des branches ;
- de prendre en charge les dépenses d'ingénierie de certification et de formation ;
- de promouvoir auprès des entreprises les formations réalisées en tout ou partie à distance ou en situation de travail ;
- de promouvoir des programmes d'actions de formations collectives interbranches ;
- d'informer, sensibiliser et accompagner les entreprises sur le droit à la formation professionnelle continue et les dispositifs légaux et conventionnels de formation ;
- d'assurer le rôle confié par la loi aux opérateurs de compétences en matière de qualité de la formation

- d'informer les entreprises sur les enjeux liés au développement durable et de les accompagner dans leurs projets d'adaptation à la transition écologique, notamment par l'analyse et la définition de besoins en compétences.
- de promouvoir les métiers du Commerce
- de rechercher tout financement complémentaire possible pour la réalisation de ses missions.

1.3 Moyens mis en œuvre et ressources

L'OPCOMMERCE bénéficie de ressources en provenance de FRANCE COMPETENCES et de la collecte auprès des entreprises relevant de son champ d'intervention. Ces ressources permettent à l'OPCOMMERCE d'assurer ses missions sociales.

L'OPCOMMERCE est administré par un Conseil d'administration, composé des représentants des employeurs et des salariés du secteur du Commerce. Celui-ci a notamment pour rôle :

- d'arrêter les orientations stratégiques dans le respect des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur ;
- de définir les règles de fonctionnement applicables aux différentes sections financières ;
- de valider les propositions des sections professionnelles paritaires relatives aux priorités et règles de prise en charge des formations ;
- d'arrêter le budget, approuver le bilan et le compte de résultat et procéder ou faire procéder à toutes les opérations comptables et financières nécessaires à la bonne gestion de l'opérateur de compétences ;
- de conclure ou autoriser toute convention visant à mobiliser des financements complémentaires et à nouer des partenariats opérationnels avec les institutions intervenant dans le champ de L'OPCOMMERCE ;
- de valider les budgets des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des branches et le budget et les modalités de fonctionnement de l'observatoire interbranches ;
- de conclure la convention d'objectifs et de moyens entre L'OPCOMMERCE et l'État.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Les comptes annuels des Opérateurs de compétences mentionnés à l'article L6332-1 du code du travail, dont fait partie l'Opcommerce, sont établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2019-03 du 05 Juillet 2019 homologué par arrêté du 26 décembre 2019 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le bureau de l'association en date du 31 mai 2023.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

2.2 Informations complémentaires

2.2.1 Collecte

L'Opcommerce a collecté pour la dernière fois sur la masse salariale 2021 les fonds de la formation professionnelle, qui sont depuis le 1er janvier 2022 collectés par l'Urssaf sur la masse salariale 2022.

Au titre de 2022, seules les contributions conventionnelles, les versements volontaires et ceux liés au dialogue social, sont directement encaissés par l'OPCO. Les collectes tardives liées à la MS 2021 et encaissées postérieurement à l'arrêté des comptes 31/12/2021 ont été traitées conformément aux règles prévues pour les soldes de collecte.

2.2.2 Faits marquants de l'exercice

L'activité de l'exercice a été marquée par :

- un accroissement de l'activité Alternance grâce à la prise en charge 107.999 contrats contre 100.575 l'année dernière
- une augmentation des diagnostics financés, soit 2509 en 2022 contre 1507 en 2021
- le reversement de l'excédent de trésorerie pour 26M € sur le PDC

3. INFORMATIONS DETAILLEES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue entre 1 et 5 ans. Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels, des licences et des développements informatiques à hauteur de 5 376 348 euros.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue qui correspondent à la durée d'usage.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Agencements : 5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées pour la totalité de dépôts de garantie sur loyers.

3.4 Synthèse des immobilisations

Valeur brute	Valeur Brute				Amortissements				Actif net
	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	5 710 162	413 111	746 926	5 376 347	4 057 964	579 048	746 926	3 890 087	1 486 261
Immobilisations corporelles	3 447 645	295 242	30 445	3 712 442	1 444 140	528 247	30 445	1 941 942	1 770 500
Immobilisations financières	570 207	54 535	68 718	556 024	-	-	-	-	556 024
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	9 728 014	762 888	846 089	9 644 813	5 502 104	1 107 295	777 371	5 832 029	3 812 785

Les immobilisations corporelles se décomposent ainsi :

Agencements et aménagements	2 166 448
Matériels de bureau et informatique	1 200 493
Mobiliers	345 500

Les dotations aux amortissements constatées au 31/12/2022 ont été réparties entre les dispositifs au prorata des frais de gestion comptabilisés au 31/12/2022 par dispositif.

Cette répartition est la suivante :

Dispositif	PROF	PDC	CPF	VV	CONV	TOTAL
Taux	91,02%	4,28%	0,04%	3,93%	0,73%	100,00%

3.5 Actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'actif circulant (hors comptes de liaison) s'élève au 31 décembre 2022 à 1 384 639 905 euros se décomposant comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances à recevoir France Compétences	1 000 277 501	1 000 277 501	
- au titre de 2021	190 910 672		
- au titre de 2022	809 366 829		
Créances sur autres subventions	18 288 767	18 288 767	
Adhérents et comptes rattachés	4 583 825	4 583 825	
Autres créances	48 321 579	48 321 579	
- Crédit de TVA	13 889 583		
- Tva deductible	159 407		
- Tva deductible sur CAP EFF	23 204 206		
- Fournisseurs avance et acomptes	11 313		
- Autres	11 057 070		
Disponibilités	310 811 952	310 811 952	
Charges constatés d'avance	803 254	803 254	
TOTAL	1 383 086 879	1 383 086 879	

A la date du bureau du 31 mai 2023, l'Opcommerce a encaissé la totalité de sa créance de péréquation au titre de l'exercice 2021 de France Compétences soit 190 910 672 euros, ainsi que la somme de 63 961 831 euros au titre de 2022.

3.6 Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatés d'avance	803 254		
Total	803 254		

3.7 Trésorerie

La trésorerie hors comptes de liaison à l'actif du bilan au 31 décembre 2022 se décompose de la façon suivante :

	Trésorerie au 31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	
Trésorerie à l'actif du bilan (a)	310 811 952
Dettes financières : Concours bancaires (b)	148 086 502
Disponibilités nettes au 31/12/2022 (a) - (b)	162 725 450

Conformément au plan comptable, les comptes de liaison ne sont pas présentés dans le bilan consolidé.

3.8 Répartition de la section moyens communs

Conformément à la législation en vigueur, les actifs et passifs de fonctionnement sont présentés dans une section spécifique, la section « moyens communs ».

Les immobilisations nettes sont réparties entre les sections par un compte de liaison investissement.

Les autres actifs et passifs sont inscrits dans un compte de liaison « moyens communs ». La contrepartie est inscrite sur chaque section en compte de liaison « moyens communs ».

3.9 Produits constatés d'avance

Ce poste se décompose principalement comme suit :

3.9.1 *Versements volontaires*

Concernant la section « versements volontaires », les collectes sont remises à disposition de l'entreprise si celles-ci ne sont pas utilisées à l'issue de l'exercice. En conséquence, un produit constaté d'avance est inscrit dans les comptes, il s'élève à 15 510 149 euros au 31/12/2022 (14 419 906 euros au 31/12/2021).

3.9.2 *Autres produits constatés d'avance*

La prise en charge par le bailleur des travaux d'agencements effectués au siège de l'Opcommerce pour un montant de 1 025 000 € reste comptabilisée en produit constaté d'avance pour un montant de 871 250 € contre 973 750 € l'année dernière, soit un produit constaté dans les comptes de l'exercice pour 102 500 € afin de suivre la charge d'amortissement correspondante étalée sur 10 ans.

3.10 Excédent de trésorerie

L'article R6332-27 du code du travail dispose que les disponibilités, dont un opérateur de compétences peut disposer au 31 décembre d'une année donnée au titre des actions de l'alternance ou du plan de développement des compétences, ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos, déduction faite des dotations aux amortissements et des provisions autres que celles relatives à un contentieux engagé avec un organisme de formation.

Conformément au II de l'article 5 du décret n° 2022-956 du 29 juin 2022, ces dispositions s'appliquent au calcul des disponibilités constatées à compter du 1er janvier 2023.

Le montant des excédents comptabilisés en charges au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 ne concerne que le Plan de Développement des Compétences et s'élève à la somme de 26.044.671 €.

3.11 Charges à payer et EFF

Les actions de formation sont comptabilisées au compte 656 « charges au titre des formations ».

Les charges à payer pour engagements de financement de formation s'élèvent à 1 114 169 270 € TTC soit 1 051 372 910 € HT au 31 décembre 2022.

La provision comptabilisée en charges à payer pour engagement de financement de formation (E.F.F.) correspond aux engagements de financement relatifs à des actions de formations restant à dispenser, diminués du taux d'annulation probable des engagements, moyenne des annulations des trois exercices précédents dénoués (calculé par agrément).

L'OPCOMMERCE a par ailleurs décidé, dans le respect du plan comptable des OPCO et du principe de prudence, de tenir compte, dans ses taux d'annulation des spécificités de l'exercice 2022.

Pour les contrats d'apprentissage pour lequel l'OPCO ne dispose pas encore, par définition, de données historiques, un taux d'annulation probable de 18% a été retenu contre 20% l'année dernière. Cet ajustement de taux a été réalisé par prudence, notamment au vu d'une analyse des décaissements par année et des montants restants à annuler au titre des premiers millésimes de contrat d'apprentissage engagés.

Le pourcentage des taux d'annulation retenu pour le calcul de provision pour charges de formation est le suivant :

Taux d'annulation	2022	2021
Contrat Pro hors EFT	30,49%	28,30%
EFT Contrat Pro	30,89%	29,46%
Contrats Tuteurs	28,91%	25,68%
Contrat Apprentissage	18,00%	20,00%
EFT/CAPP	20,00%	20,00%
Plan-11	13,25%	8,92%
Plan11-49	11,11%	6,05%

Aucun taux d'annulation n'est pratiqué dans les sections Versements Volontaires (VV) et Conventionnelle. En effet, ces sections fonctionnent, par définition, sans mutualisation, toute annulation implique une remise à disposition des fonds au profit des adhérents contributeurs (VV) ou de la branche (Conventionnelle).

3.12 Suivi des charges à payer pour engagements de financement de formations (EFF)

(Montants ci-dessous exprimés en HT)

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	83 981 630	354 833 575	946 858 374		1 385 673 578
B	Engagements et compléments	0	0	17 919	1 259 942 146	1 259 960 065
C=A+B	Total I	83 981 630	354 833 575	946 876 293	1 259 942 146	2 645 633 644
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	13 930 795	145 911 978	484 757 512	253 079 960	897 680 244
E	Annulations de l'exercice N	67 834 432	24 771 552	90 024 236	0	182 630 220
F=D+E	Total II	81 765 227	170 683 529	574 781 748	253 079 960	1 080 310 464
G=C-F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	149 599 659	195 455 081	664 805 984	253 079 960	1 565 323 179

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	30 597 073	204 267 006	719 104 070		953 968 148
I	Engagements bruts de financement de formation de l'Exercice N				1 259 942 146	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					
K+IxJ	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				220 924 756	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				253 079 960	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	30 597 073	204 267 006	719 104 070		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	345 784	51 184 567	252 495 380	785 937 430	1 089 963 161
N=H-L+M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	345 784	51 184 567	252 495 380	785 937 430	1 089 963 161
Echéance à moins d'un an						
Echéance à plus d'un an						

Conformément au règlement comptable, les tableaux de suivi des EFF sont établis par dispositif et présentés dans chaque section financière.

3.13 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont définis à l'article 132-1 du règlement comptable applicable aux associations depuis le 1er janvier 2020. Ils se définissent comme suit :

- La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». L'article 132-2 liste expressément les ressources qui peuvent être affectées en fonds dédiés à la clôture de l'exercice :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - Les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
 - Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurance-vie.

Les fonds dédiés feront l'objet d'une reprise au fur et à mesure de leur utilisation, ou à défaut d'une reprise pour reversement.

Les fonds dédiés s'élèvent, au 31 décembre 2022 à 9 251 790 euros et sont ventilés de la manière suivante :

- Versements volontaires : 3 135 368 euros, essentiellement FNE
- Moyens communs : 6 030 177 euros, essentiellement PCRH
- Section Conventiionnelle : 725 euros,
- Alternance : 83 506 euros
- PDC : 2 013 euros

Il est précisé que les fonds dédiés concernent principalement, tant pour la partie formation que fonctionnement, les dispositifs PROA et FNE.

	A l'ouverture	Reports(689)	Utilisation(789)	A la cloture
REGION (2)	264 097	588 329	264 097	588 329
DIRECCTE /DREET'S (6)	2 386 557	5 456 489	2 386 557	5 456 489
DGEFP (5)	139 072 331	322 648	139 072 331	322 648
FSE (4)	-		-	-
PE PIC (7)	3 226 352	2 737 162	3 226 352	2 737 162
AGEFIPH (3)	153 337	147 161	153 337	147 161
TOTAL	145 102 674	9 251 789	145 102 674	9 251 789
<i>Dont FNE</i>	<i>30 532 512</i>		<i>30 532 512</i>	-

3.14 Provisions pour risques et charges

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	A la fin de l'exercice
Litiges et contentieux	1 210 084			1 210 084
Indemnités de retraite	506 375	83 383		589 758
Provision pour risques de non utilisation des subventions	5 750		5 750	-
Total	1 722 209	83 383	5 750	1 799 842

L'évaluation de la provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite du personnel a été effectuée pour l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2022 par la méthode de la dette actuarielle. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Augmentation annuelle des salaires = 1%,
- Taux d'actualisation = 1 %,
- Age de départ prévu = 67 ans,
- Taux de rotation = 8% dégressif,
- Taux de charges sociales patronales = 45%,
- La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

3.15 Détail des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Emprunt et dettes assimilées	148 086 502	148 086 502	
- <i>Alternance</i>	<i>136 029 230</i>		
- <i>Plan de compétence - 50</i>	<i>12 057 272</i>		
France compétences	41 475 131	41 475 131	
- <i>CPF</i>	<i>147 291</i>		
- <i>Plan de compétence - 50</i>	<i>26 044 671</i>		
- <i>France compétence</i>	<i>15 283 169</i>		
Charges à payer pour EFF	1 114 169 270	1 114 169 270	
Dettes fournisseurs	6 919 518	6 919 518	
Dettes fiscales et sociales	6 739 091	6 739 091	
- <i>TVA</i>	<i>1 172 515</i>		
- <i>Oragnismes sociaux</i>	<i>1 171 369</i>		
- <i>Primes, CP, et dettes aux salar.</i>	<i>3 922 666</i>		
- <i>Autres taxes</i>	<i>472 543</i>		
Autres dettes	13 901 988	13 901 988	
Produits constatés d'avance	16 381 399	16 381 399	
TOTAL	1 347 672 898	1 347 672 898	

4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Note sur les ressources comptabilisées

Collectes légales et conventionnelles

L'OPCO reçoit la participation des employeurs au titre de la formation professionnelle conformément aux dispositions du code du travail et des accords de branche en vigueur au 31 décembre 2022.

Les sommes collectées dans le cadre de l'obligation légale (via l'URSSAF puis France Compétences) ou conventionnelle constituent des produits pour l'OPCO à comptabiliser sur l'exercice de versements des rémunérations.

Concernant le plan de développement des compétences -50 les sommes collectées sont comptabilisées dans la limite de la dotation accordée par FRANCE COMPETENCES.

Collectes - versements volontaires

Les versements volontaires réalisés par les adhérents sont comptabilisés en produits lors de la décision de financement des actions de développement de la formation professionnelle ou lorsque la prestation de l'OPCO à l'origine de ces contributions a été effectivement rendue.

Aussi, à la clôture de l'exercice, l'OPCO comptabilise selon les cas :

- un produit constaté d'avance lorsque les VV perçus excèdent les engagements pris à la clôture (cf. note "Produits constatés d'avance - versements volontaires"),
- un produit à recevoir lorsque des prestations ont été réalisées et/ou des engagements pris alors même que le VV n'a pas été encaissé à la clôture (cf. note "Compte de résultat détaillé VV").

Comptabilisation par l'OPCO des conventions de financement

Les conventions de financement conclues entre l'OPCO et un organisme financeur prévoient l'attribution par l'organisme financeur d'une aide en contrepartie de la réalisation par l'OPCO de l'opération de formation mentionnée dans la convention. Dans le cadre des conventions de financement, les aides sont attribuées à l'exercice de levée de la condition suspensive sous réserve de la non-survenance d'événements résolutoires en N+1.

Les subventions rattachées à l'exercice s'appuient sur les conventions de financement.

Les principes suivants sont appliqués :

- un produit à recevoir est constaté conformément à la notification de financement ;
- un report en fonds dédiés est constaté au 31 décembre 2022 afin de neutraliser le produit à recevoir comptabilisé relatif aux engagements non encore réalisés. L'utilisation des fonds dédiés sur les années suivantes est constatée corrélativement aux engagements réalisés pour assurer l'adéquation des produits liés aux conventions de financement avec les charges subventionnées.

4.2 Péréquation

La notification de l'attribution d'une enveloppe de fonds réservés constitue pour l'OPCO un produit à recevoir à comptabiliser sur l'exercice. Le montant de ce produit doit être ajusté lors de l'arrêté des comptes en fonction des besoins de couverture justifiés au cours de l'exercice.

Le montant du produit au titre de l'exercice 2022 s'élève à 710 631 579 euros.

Cette dotation sera ajustée à l'occasion de l'examen des éléments définitifs de nos comptes annuels 2022.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes sont comptabilisés à hauteur de 107 550 euros HT à la clôture de l'exercice 2022.

5.2 Effectifs

L'effectif de L'OPCOMMERCE en ETP au 31 décembre 2022 est détaillé de la manière suivante:

	Salariés	Mise à disposition	Total
Ouvriers	0	0	0
Employés	216	0	216
Techniciens, agents de maîtrise	55	0	55
Cadres	223	0	223
TOTAL	494	0	494

5.3 Respect du plafonnement des frais (COM)

Une convention d'objectifs et de moyens a été signée le 11 février 2020, entre l'Etat et l'Opcommerce, pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022. Elle définit les modalités de financement et de mise en œuvre des missions de l'OPCO.

En application de l'article D6332-19 du code du travail, les charges de structure sont réparties au prorata des contributions gérées par l'OPCO.

Méthodologie de répartition

La mise en œuvre de la COM implique, en premier lieu, une répartition des frais par destination entre les activités définies par la convention entre les frais de gestion et les frais d'information et de mission.

Dans un deuxième temps, la répartition des frais est opérée entre les dispositifs.

Répartition entre les activités de la COM

Les principes suivants de répartition des frais par rubrique de la COM été retenus :

- Répartition des « charges de personnel » :
 - o Affectation de la masse salariale chargée par grand type de métier. La clé de répartition est la masse salariale chargée.
- Répartition des autres charges de fonctionnement (nettes des produits correspondants) :
 - o Rattachement des charges par nature. A défaut, par les charges indirectes, la clé de répartition de l'effectif en équivalent temps plein.

Fonds gérés COM	COM 2022 - prévisionnel validé par la DGEFP		Réalisation 2022 / base collecte COM			RAPPEL réalisation 2021		
	Taux COM	Plafond	Taux réalisé	Réalisation	% Réa/Coll COM	Taux réalisé	Réalisation	% Réa/Coll COM
TOTAL DES FRAIS REALISES	7,88%	53 568 000	4,16%	43 552 380	81,30%	4,03%	37 155 532	79,90%
1) Frais de gestion	3,48%	23 674 000	1,63%	17 055 004	72,04%	1,95%	17 990 057	87,54%
Gestion collecte			0,18%	1 852 284		0,47%	4 314 922	
Gestion admin des dossiers			1,44%	15 084 916		1,48%	13 609 028	
Frais administrateurs			0,01%	117 804		0,01%	66 107	
2) frais d'information et de mission	4,40%	29 894 000	2,53%	26 497 376	88,64%	2,08%	19 165 476	73,86%
Frais d'accompagnement			0,30%	3 162 578		0,36%	3 335 470	
Appui technique			0,10%	1 077 304		0,12%	1 103 290	
Observatoire			0,17%	1 801 547		0,19%	1 727 349	
Certification			0,03%	332 871		0,03%	312 320	
Frais d'information-conseil			1,07%	11 201 916		1,10%	10 128 991	
GPEC			0,83%	8 653 077		0,25%	2 299 343	
Qualité			0,03%	268 083		0,03%	258 713	



Bilan et Compte de Résultat par dispositif



Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section Alternance

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022
 ALTERNANCE
 avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Réserves		8 500 000
Immobilisations corporelles					Report à nouveau		(8 500 000)
Immobilisations financières					Excédent ou déficit		
Compte de liaison investissements	3 470 476		3 470 476	3 961 887	Total des fonds propres (I)		
					FONDS DEDIES (II)	83 506	720
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	3 470 476		3 470 476	3 961 887	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences	984 606 797		984 606 797	832 637 584	Emprunts et dettes assimilées	136 029 230	95 154 713
Créances sur autres subventions	127 154		127 154	268 701	France Compétences		
Adhérents et comptes rattachés	1 887		1 887	88 064 444	Charges à payer pour EFF	1 009 113 713	886 962 948
Autres créances	21 872 182		21 872 182	14 087 906	Dettes fournisseurs	12 407	562 822
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	82 602	8 682 760
Disponibilités	145 473 501		145 473 501	54 915 287	Autres dettes	11 165 925	9 613 029
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison					Comptes de liaison		
- Moyens commun	7 316 063		7 316 063	6 025 685	- Moyens commun	3 470 476	3 961 887
- Entre dispositifs	18 865 600		18 865 600	21 171 132	- Entre dispositifs	21 775 800	16 193 747
Total de l'actif circulant (II)	1 178 263 183		1 178 263 183	1 017 170 739	Total des dettes (IV)	1 181 650 153	1 021 131 906
TOTAL ACTIF (I + II)	1 181 733 659		1 181 733 659	1 021 132 626	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	1 181 733 659	1 021 132 626

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
ALTERNANCE

	Exercice 2022	Exercice 2021
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	95 205 582	266 702 119
Reprise provision collecte à recevoir collectes à recevoir	(81 026 666)	(79 122 843)
Abondement FPSPP		81 026 666
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales	265 464 449	
- au titre de la péréquation	710 631 579	608 124 635
Collecte nette	990 274 944	876 730 578
Subventions		
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits de formation	10 363	31 168
PRODUITS DE FORMATION	990 285 307	876 761 746
Charges de formation	948 205 687	849 160 067
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>	575 206	640 015
Reversements		
Report en fonds dédiés formation		
Autres charges formation	2 741	12 078
CHARGES DE FORMATION	948 208 428	849 172 145
Total I - Résultat de formation	42 076 879	27 589 601

	Exercice 2022	Exercice 2021
Subventions de fonctionnement	6 578 164	1 995 755
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		42 917
Utilisation des fonds dédiés	2 885 769	5 101 656
Autres produits	174 535	227 266
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	9 638 468	7 367 594
Achats et autres charges externes	20 493 847	16 903 396
Impôts, taxes et versements assimilés	350 033	288 841
Charges de personnel	24 433 733	21 367 383
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 078 547	1 919 982
Reports en fonds dédiés	5 574 119	2 955 931
Autres charges	11 623	55
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	51 941 902	43 435 587
Total II - Résultat de fonctionnement	(42 303 434)	(36 067 993)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	(226 555)	(8 478 393)
Produits financiers	305 900	
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	305 900	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	5 929	
Total V - Résultat exceptionnel	(5 929)	
Impôts sur les bénéfices (VI)	73 416	
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ...	(0)	(8 478 393)

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION ALT

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	61 243 455	342 122 470	903 018 005		1 306 383 929
B	Engagements et compléments				1 139 247 590	1 139 247 590
C=A+B	Total I	61 243 455	342 122 470	903 018 005	1 139 247 590	2 445 631 519
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	7 750 698	142 283 131	457 466 615	213 604 081	821 104 525
E	Annulations de l'exercice N	51 476 530	16 881 065	88 206 948		156 564 543
F=D+E	Total II	59 227 229	159 164 197	545 673 562	213 604 081	977 669 069
G=C-F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	2 016 226	182 958 273	357 344 442	925 643 509	1 467 962 450

Tableau de suivi des engagements de financement de formation ALT

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	19 131 343	176 592 604	678 010 061		873 734 008
I	Engagements bruts de financement de formation de l'Exercice N				1 139 247 590	1 139 247 590
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				18,99%	
K+IxJ	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				216 358 162	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				213 604 081	213 604 081
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	19 131 343	176 592 604	678 010 061		873 734 008
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	145 606	49 992 795	239 867 720	709 285 347	999 291 468
N=H-L+M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	145 606	49 992 795	239 867 720	709 285 347	999 291 468
Echéance à moins d'un an						
Echéance à plus d'un an						



**Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section PDC**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022
PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES - 50
avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Réserves		
Immobilisations corporelles					Report à nouveau	21 600 346	16 893 589
Immobilisations financières					Excédent ou déficit	(8 986 842)	4 706 757
					Total des fonds propres (I)	12 613 504	21 600 346
Compte de liaison investissements	163 186		163 186	169 732	FONDS DEDIES (II)	2 013	
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	163 186		163 186	169 732	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences	15 670 704		15 670 704		Emprunts et dettes assimilées	12 057 272	754 068
Créances sur autres subventions	79 926		79 926	73 074	France Compétences	26 044 671	8 216 538
Adhérents et comptes rattachés	3 153		3 153	36 648 583	Charges à payer pour EFF	20 648 649	34 013 287
Autres créances	8 188 401		8 188 401	6 400 413	Dettes fournisseurs	27 010	47 859
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	1 606	4 115 594
Disponibilités	47 762 449		47 762 449	37 538 534	Autres dettes	392 961	443 858
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison					Comptes de liaison		
- Moyens commun	3 933 412		3 933 412	1 517 193	- Moyens commun	2 992 154	555 503
- Entre dispositifs	925 462		925 462	2 005 873	- Entre dispositifs	1 946 851	14 606 350
Total de l'actif circulant (II)	76 563 505		76 563 505	84 183 672	Total des dettes (IV)	64 111 174	62 753 057
TOTAL ACTIF (I + II)	76 726 692		76 726 692	84 353 404	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	76 726 692	84 353 403

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES - 50

	Exercice 2022	Exercice 2021
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	41 612 554	42 436 103
Reprise provision collecte à recevoir	(33 194 543)	(24 634 316)
collectes à recevoir		33 194 543
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales	34 101 846	(15 002 809)
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	42 519 857	35 993 520
Subventions	8 820	28 248
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		11 311
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>	8 820	16 937
Utilisations des fonds dédiés		1 232
Autres produits de formation	(7 179)	744 825
PRODUITS DE FORMATION	42 521 498	36 767 825
Charges de formation	23 439 025	30 541 732
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements	26 044 671	
Report en fonds dédiés formation	2 013	
Autres charges formation	36 165	12 781
CHARGES DE FORMATION	49 521 873	30 554 513
Total I - Résultat de formation	(7 000 376)	6 213 312

	Exercice 2022	Exercice 2021
Subventions de fonctionnement	308 263	80 600
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		1 839
Utilisation des fonds dédiés	131 253	212 941
Autres produits	8 207	9 736
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	447 723	305 116
Achats et autres charges externes	963 636	724 162
Impôts, taxes et versements assimilés	16 459	12 374
Charges de personnel	1 148 906	915 405
Dotations aux amortissements et aux provisions	50 715	82 254
Reports en fonds dédiés	258 176	122 590
Autres charges	547	2
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 438 437	1 856 787
Total II - Résultat de fonctionnement	(1 990 715)	(1 551 671)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	(8 991 090)	4 661 641
Produits financiers	5 957	62 072
Charges financières		
Total IV - Résultat financier	5 957	62 072
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	279	2 056
Total V - Résultat exceptionnel	(279)	(2 056)
Impôts sur les bénéfices (VI)	1 430	14 897
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ..	(8 986 842)	4 706 760

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION PDC

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	6 505 788	11 094 538	17 272 989		34 873 315
B	Engagements et compléments				36 602 189	36 602 189
C=A+B	Total I	6 505 788	11 094 538	17 272 989	36 602 189	71 475 504
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	1 302 784	3 266 873	10 178 661	19 207 133	33 955 452
E	Annulations de l'exercice N	5 203 004	7 306 598	623 917	0	13 133 519
F=D+E	Total II	6 505 788	10 573 471	10 802 578	19 207 133	47 088 971
G=C-F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	0	521 067	6 470 410	17 395 056	24 386 533

Tableau de suivi des engagements de financement de formation PDC

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	5 030 404	9 148 586	14 526 629		28 705 618
I	Engagements bruts de financement de formation de l'Exercice N				36 602 189	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				12,48%	
K+IxJ	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				4 566 594	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				19 207 133	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	5 030 404	9 148 586	14 526 629		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	0	521 068	4 347 967	12 828 462	
N=H-L+M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	0	521 068	4 347 967	12 828 462	17 697 496
Echéance à moins d'un an						
Échéance à plus d'un an						



Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section Versements Volontaires

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022
VERSEMENTS VOLONTAIRES
avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Réserves		
Immobilisations corporelles					Report à nouveau	1 845 448	583 661
Immobilisations financières					Excédent ou déficit	276 187	1 261 787
					Total des fonds propres (I)	2 121 635	1 845 448
Compte de liaison investissements	149 759		149 759	58 321	FONDS DEDIES (II)	3 135 368	136 967 917
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	149 759		149 759	58 321	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences					Emprunts et dettes assimilées		
Créances sur autres subventions	13 000 626		13 000 626	98 668 635	France Compétences		
Adhérents et comptes rattachés	86 877		86 877	118 804	Charges à payer pour EFF	81 867 590	32 350 804
Autres créances	13 305 478		13 305 478	5 564 321	Dettes fournisseurs	1 522	15 071
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	14 479	129 189
Disponibilités	73 226 084		73 226 084	85 324 022	Autres dettes	361 342	4 474 031
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance	15 510 149	14 419 906
Comptes de liaison					Comptes de liaison		
- Moyens commun					- Moyens commun	1 977 442	592 262
- Entre dispositifs	8 021 588		8 021 588	8 661 465	- Entre dispositifs	2 800 882	7 600 941
Total de l'actif circulant (II)	107 640 651		107 640 651	198 337 246	Total des dettes (IV)	102 533 407	59 582 203
TOTAL ACTIF (I + II)	107 790 410		107 790 410	198 395 568	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	107 790 410	198 395 568

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
VERSEMENTS VOLONTAIRES

	Exercice 2022	Exercice 2021
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	9 884 039	6 783 959
Reprise provision collecte à recevoir	(99 004)	(1 247 045)
collectes à recevoir	46 460	99 004
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	9 831 495	5 635 918
Subventions	(65 058 725)	157 963 678
<i>Aides de l'Etat</i>	(65 454 034)	161 330 323
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>	372 133	(2 564 861)
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		(905 250)
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>	23 176	103 466
Utilisations des fonds dédiés	136 967 917	5 537 464
Autres produits de formation	14 473	2
PRODUITS DE FORMATION	81 755 158	169 137 061
Charges de formation	79 350 037	31 618 074
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements		
Report en fonds dédiés formation	2 991 866	136 967 917
Autres charges formation	2	7 720
CHARGES DE FORMATION	82 341 905	168 593 710
Total I - Résultat de formation	(586 747)	543 351

	Exercice 2022	Exercice 2021
Subventions de fonctionnement	(1 855 225)	6 051 708
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		632
Utilisation des fonds dédiés	5 092 179	272 929
Autres produits	7 532	3 345
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	3 244 486	6 328 614
Achats et autres charges externes	884 344	248 828
Impôts, taxes et versements assimilés	15 105	4 252
Charges de personnel	1 054 370	314 541
Dotations aux amortissements et aux provisions	46 542	28 263
Reports en fonds dédiés	380 434	5 013 850
Autres charges	502	1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 381 296	5 609 735
Total II - Résultat de fonctionnement	863 189	718 880
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	276 442	1 262 231
Produits financiers		346
Charges financières		
Total IV - Résultat financier		346
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	256	707
Total V - Résultat exceptionnel	(256)	(707)
Impôts sur les bénéfices (VI)		83
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	276 187	1 261 787

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION VV

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	794 187	1 295 352	24 887 448		26 976 987
B	Engagements et compléments				81 591 513	81 591 513
C=A+B	Total I	794 187	1 295 352	24 887 448	81 591 513	108 568 500
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	153 042	268 568	16 014 444	18 980 429	35 416 483
E	Annulations de l'exercice N	641 145	523 851	1 193 371		2 358 367
F=D+E	Total II	794 187	792 419	17 207 816	18 980 429	37 774 850
G=C-F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	0	502 933	7 679 632	62 611 085	70 793 650

Tableau de suivi des engagements de financement de formation VV

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	794 187	1 295 352	24 887 448		26 976 987
I	Engagements bruts de financement de formation de l'Exercice N				81 591 513	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				0	
K+IxJ	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				0	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				18 980 429	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	794 187	1 295 352	24 887 448		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation		502 933	7 679 632	62 611 085	
N=H-L+M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	0	502 933	7 679 632	62 611 085	70 793 651
Echéance à moins d'un an						
Échéance à plus d'un an						



**Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section Conventiennelle**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022
SECTION CONVENTIONNELLE
avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Réserves		
Immobilisations corporelles					Report à nouveau	10 071 400	9 937 382
Immobilisations financières					Excédent ou déficit	2 708 377	134 018
					Total des fonds propres (I)	12 779 777	10 071 400
Compte de liaison investissements	27 702		27 702	28 923	FONDS DEDIES (II)	725	3 938
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	27 702		27 702	28 923	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences					Emprunts et dettes assimilées		
Créances sur autres subventions	37 510		37 510	42 381	France Compétences		
Adhérents et comptes rattachés	4 469 199		4 469 199	3 671 085	Charges à payer pour EFF	2 301 621	3 143 458
Autres créances	464 074		464 074	629 013	Dettes fournisseurs	3 133	
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	744 867	614 445
Disponibilités	11 138 227		11 138 227	9 635 868	Autres dettes	8 578	567
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison					Comptes de liaison		
- Moyens commun					- Moyens commun	365 784	293 721
- Entre dispositifs	195 686		195 686	211 947	- Entre dispositifs	127 914	91 688
Total de l'actif circulant (II)	16 304 696		16 304 696	14 190 294	Total des dettes (IV)	3 551 897	4 143 880
TOTAL ACTIF (I + II)	16 332 399		16 332 399	14 219 217	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	16 332 399	14 219 217

La répartition par branche des fonds propres est la suivante :

	Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)	Commerce de détail alimentaire non spécialisé	Métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé	Optique-lunetterie de détail	Total
Solde au 31/12/2022	1 184 148	10 808 979		704 498	12 697 625

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
SECTION CONVENTIONNELLE

	Exercice 2022	Exercice 2021
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	4 248 385	3 740 686
Reprise provision collecte à recevoir collectes à recevoir	(3 084 388)	(3 042 250)
Abondement FPSPP	3 724 211	3 084 388
Concours de France Compétences - au titre des collectes légales - au titre de la péréquation		
Collecte nette	4 888 208	3 782 823
Subventions	(3 750)	26 689
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		18 942
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>	(3 750)	7 747
Utilisations des fonds dédiés	3 750	
Autres produits de formation	1	2
PRODUITS DE FORMATION	4 888 209	3 809 514
Charges de formation	1 837 770	3 372 696
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements		
Report en fonds dédiés formation	725	3 750
Autres charges formation	3 135	34 751
CHARGES DE FORMATION	1 841 629	3 411 197
Total I - Résultat de formation	3 046 579	398 318

	Exercice 2022	Exercice 2021
Subventions de fonctionnement	51 927	14 258
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		313
Utilisation des fonds dédiés	22 469	36 286
Autres produits	1 393	1 659
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	75 789	52 517
Achats et autres charges externes	163 585	123 402
Impôts, taxes et versements assimilés	2 794	2 109
Charges de personnel	195 036	155 991
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 609	14 017
Reports en fonds dédiés	43 827	21 078
Autres charges	93	0
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	413 943	316 596
Total II - Résultat de fonctionnement	(338 155)	(264 079)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	2 708 425	134 239
Produits financiers		172
Charges financières		
Total IV - Résultat financier		172
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	47	350
Total V - Résultat exceptionnel	(47)	(350)
Impôts sur les bénéfices (VI)		42
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	2 708 377	134 018

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION CONV

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	741 860	268 834	1 679 932		2 690 626
B	Engagements et compléments			17 919	2 500 854	2 518 773
C=A+B	Total 1	741 860	268 834	1 697 852	2 500 854	5 209 399
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	116 793	91 582	1 097 792	1 288 317	2 594 484
E	Annulations de l'exercice N	625 067	9 632			634 700
F=D+E	Total II	741 860	101 214	1 097 792	1 288 317	3 229 183
G=C-F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	0	167 620	600 060	1 212 536	1 980 216

Tableau de suivi des engagements de financement de formation CONV

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	741 860	268 834	1 679 932		2 690 626
I	Engagements bruts de financement de formation de l'Exercice N				2 500 854	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				0,00%	
K+IxJ	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				0	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				1 288 317	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	741 860	268 834	1 679 932		2 690 626
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	0	167 620	600 060	1 212 536	1 980 216
N=H-L+M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	0	167 620	600 060	1 212 536	1 980 216
Echéance à moins d'un an						
Échéance à plus d'un an						



**Bilan, Compte de Résultat et EFF
Section CPF**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022
ACTIVITE CPF
avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Réserves		
Immobilisations corporelles					Report à nouveau	652 456	(2 379 910)
Immobilisations financières					Excédent ou déficit	7 761	3 032 366
					Total des fonds propres (I)	660 216	652 456
Compte de liaison investissements	1 662		1 662	7 046	FONDS DEDIES (II)		
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)	1 662		1 662	7 046	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences					Emprunts et dettes assimilées		
Créances sur autres subventions	2 918		2 918	19 683	France Compétences	147 290	10 730 876
Adhérents et comptes rattachés	1 835		1 835	12 310 550	Charges à payer pour EFF	237 698	5 510 034
Autres créances	192 933		192 933	935 855	Dettes fournisseurs	2 070	4 437
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	148	1 378 680
Disponibilités	932 015		932 015	6 859 109	Autres dettes		83 387
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison					Comptes de liaison		
- Moyens commun					- Moyens commun	21 942	71 557
- Entre dispositifs	111 214		111 214	10 274 720	- Entre dispositifs	173 213	11 975 538
Total de l'actif circulant (II)	1 240 916		1 240 916	30 399 917	Total des dettes (IV)	582 361	29 754 508
TOTAL ACTIF (I + II)	1 242 577		1 242 577	30 406 963	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	1 242 577	30 406 963

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
ACTIVITE CPF

	Exercice 2022	Exercice 2021
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	14 035 708	10 635 366
Reprise provision collecte à recevoir collectes à recevoir	(11 148 207)	(8 391 530)
Abondement FPSPP		11 148 207
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	2 887 501	13 392 043
Subventions		332 747
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		332 747
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits de formation	1	22 826
PRODUITS DE FORMATION	2 887 502	13 747 616
Charges de formation	(28 046)	(2 378 172)
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
CSP		(1 176 455)
CPF		
FPSPP		
Reversements	2 887 501	13 018 953
Report en fonds dédiés formation		
Autres charges formation	7	9 759
CHARGES DE FORMATION	2 859 461	10 650 540
Total I - Résultat de formation	28 041	3 097 077

	Exercice 2022	Exercice 2021
Subventions de fonctionnement	3 133	3 306
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		76
Utilisation des fonds dédiés	1 337	8 840
Autres produits	84	404
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	4 553	12 627
Achats et autres charges externes	9 813	30 263
Impôts, taxes et versements assimilés	168	514
Charges de personnel	11 699	38 003
Dotations aux amortissements et aux provisions	516	3 415
Reports en fonds dédiés	2 629	5 089
Autres charges	6	0
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	24 831	77 284
Total II - Résultat de fonctionnement	(20 277)	(64 657)
Total III - Résultat de l'activité (I + II)	7 763	3 032 419
Produits financiers		42
Charges financières		
Total IV - Résultat financier		42
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	3	85
Total V - Résultat exceptionnel	(3)	(85)
Impôts sur les bénéfices (VI)		10
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI) ..	7 761	3 032 366

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION CPF

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	14 696 340	52 381	0		14 748 721
B	Engagements et compléments				0	0
C=A+B	Total 1	14 696 340	52 381	0		14 748 721
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	4 607 477	1 824			4 609 300
E	Annulations de l'exercice N	9 888 686	50 406			9 939 091
F=D+E	Total II	14 496 162	52 230	0	0	14 548 392
G=C-F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	200 178	152	0	0	200 330

Tableau de suivi des engagements de financement de formation CPF

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercice N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	4 809 556	52 381			4 861 937
I	Engagements bruts de financement de formation de l'Exercice N				0	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					
K+IxJ	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	4 809 556	52 381	0		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	200 178	152		0	
N=H-L+M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	200 178	152	0	0	200 330
Echéance à moins d'un an						
Échéance à plus d'un an						



**Bilan, Compte de Résultat
Section France Compétences**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022
FRANCE COMPETENCES
avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Réserves		
Immobilisations corporelles					Report à nouveau		
Immobilisations financières					Excédent ou déficit		
Compte de liaison investissements					Total des fonds propres (I)		
					FONDS DEDIES (II)		
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
Total de l'actif immobilisé (I)					Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences					Emprunts et dettes assimilées		
Créances sur autres subventions					France Compétences	15 283 169	19 984 891
Adhérents et comptes rattachés	19 880		19 880	765 879	Charges à payer pour EFF		
Autres créances	7 774		7 774	641	Dettes fournisseurs		
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	341 124	978 704
Disponibilités	17 209 231		17 209 231	15 752 594	Autres dettes	1 595 072	3 846
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
Comptes de liaison					Comptes de liaison		
- Moyens commun					- Moyens commun		
- Entre dispositifs				4 982 687	- Entre dispositifs	17 520	534 360
Total de l'actif circulant (II)	17 236 885		17 236 885	21 501 801	Total des dettes (IV)	17 236 885	21 501 802
TOTAL ACTIF (I + II)	17 236 885		17 236 885	21 501 801	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	17 236 885	21 501 802

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022
FRANCE COMPETENCES

	Exercice 2022	Exercice 2021
Collecte		
Collectes encaissées sur l'exercice	3 186 233	309 399 567
Reprise provision collecte à recevoir	(1 094 341)	(2 501 486)
collectes à recevoir		1 094 341
Abondement FPSPP		
Concours de France Compétences		
- au titre des collectes légales		
- au titre de la péréquation		
Collecte nette	2 091 892	307 992 422
Subventions		
<i>Aides de l'Etat</i>		
<i>Aides des régions et autres collectivités locales</i>		
<i>Aides du Fonds social européen (FSE)</i>		
<i>Appels à Projets</i>		
<i>Part du FPSPP</i>		
<i>Part du FSE</i>		
<i>Peréquation</i>		
<i>Autres Aides</i>		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits de formation	2	2
PRODUITS DE FORMATION	2 091 894	307 992 423
Charges de formation		
<i>Dont</i>		
<i>Fonctionnement CFA</i>		
<i>Investissement OF</i>		
Reversements	2 091 893	307 992 421
Report en fonds dédiés formation		
Autres charges formation	1	2
CHARGES DE FORMATION	2 091 894	307 992 423
Total I - Résultat de formation		(0)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges		
Reprises sur provisions pour risque et charges		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats et autres charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Total II - Résultat de fonctionnement		
Total III - Résultat de l'activité (I + II)		(0)
Produits financiers		
Charges financières		
Total IV - Résultat financier		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Total V - Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices (VI)		
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)		(0)



Bilan

Moyens communs

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022
Moyens communs
avant affectation du résultat (en EUROS)

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort & pro	Net				
ACTIF IMMOBLISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	5 376 348	3 890 087	1 486 261	1 652 198	Réserves		
Immobilisations corporelles	3 712 442	1 941 942	1 770 500	2 003 506	Report à nouveau		
Immobilisations financières	556 024		556 024	570 207	Excédent ou déficit		
					Total des fonds propres (I)		
Compte de liaison investissements	(9 644 814)	(5 832 029)	(3 812 785)	(4 225 910)	FONDS DEDIES (II)	6 030 177	8 130 099
					PROVISIONS		
					Provisions pour risques	1 210 084	1 215 833
					Provisions pour charges	589 758	506 375
Total de l'actif immobilisé (I)					Total des provisions (III)	1 799 842	1 722 208
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
France Compétences					Emprunts et dettes assimilées		
Créances sur autres subventions	5 040 634		5 040 634	3 483 958	France Compétences		
Adhérents et comptes rattachés	994		994	3 328 331	Charges à payer pour EFF		
Autres créances	4 290 738		4 290 738	3 198 077	Dettes fournisseurs	6 873 376	6 683 477
Valeurs mobilières de placement					Dettes fiscales et sociales	5 554 266	5 314 997
Disponibilités	15 070 445		15 070 445	13 396 183	Autres dettes	378 109	4 010 226
Charges constatées d'avance	803 254		803 254	773 373	Produits constatés d'avance	871 250	973 750
Comptes de liaison					Comptes de liaison		
- Moyens commun	8 827 798		8 827 798	5 474 929	- Moyens commun	11 249 474	7 542 879
- Entre dispositifs	1 227 632		1 227 632	6 583 794	- Entre dispositifs	2 505 001	1 861 010
Total de l'actif circulant (II)	35 261 495		35 261 495	36 238 646	Total des dettes (IV)	27 431 476	26 386 339
TOTAL ACTIF (I + II)	35 261 495		35 261 495	36 238 646	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	35 261 495	36 238 646